Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Cumul 2 emplois en Apprentissage

Par Baba

Bonjour
Mon fils 17 ans à obtenu son CAP en apprentissage CDD fleuriste en IMT et viens de résigner un nouveau contrat d'apprentissage pour obtenir en 2 ans un BP chez le même fleuriste et même IMT
1ere question : quel va être son salaire (1ere année où 3eme année ?) sachant que si 1ere année il percevra moins que son dernier salaire
2eme question : il veut travailler en complément pour gagner plus et on lui propose en CDD ou CDI 2 samedis soir par mois lors de dîner spectacle à 2x1h d'exécuter des danses (où il ex excelle). A t'ille droit de cmuler ces 2 emplois ?
Vous remerciant infiniment pour votre réponse
Très cordialement